



N/Réf.: 26/778 B-sd
Objet: Réunion du comité de la DEA.

Useldange, le 26 juin 2026

CONVOCAATION

COMMUNE
ERPELDANGE-SUR-SÛRE
29. 06. 2026

Conformément à l'article 14 de la loi modifiée du 23 février 2001 concernant les syndicats de communes, nous vous prions de bien vouloir assister à la prochaine réunion du comité du syndicat intercommunal « Distribution d'Eau des Ardennes », laquelle aura lieu à

Useldange,

jeudi, le 16 juillet 2026, à 09.30 heures,

au centre administratif de la DEA,

18, rue de Schandel, L-8707.

d'après l'ordre du jour ci-après.

Pour le bureau de la DEA,

Le Président,


(PAULY Charles)

Le Secrétaire,


(DRAUT Serge)



ORDRE DU JOUR

de la séance du comité de la DEA du 16 juillet 2026

Séance à huis clos

- 1° Affaires du personnel.
 - a. Démission d'un fonctionnaire communal du groupe de traitement B1 du service électrique de la DEA [poste F 40];
 - b. Nomination d'un fonctionnaire communal du groupe de traitement B1 du service informatique de la DEA [poste F 15];
 - c. Promotion d'un fonctionnaire communal de la rubrique « administration générale » au niveau supérieur de la catégorie de traitement A, groupe de traitement A1, sous-groupe attributions particulières [dans le grade 15].

Séance publique

- 2° Fixation du salaire d'un salarié intellectuel de la DEA.
- 3° Approbation et signature du registre aux délibérations de la séance du comité de la DEA du 7 mai 2026.
- 4° Approbation de divers actes notariés.
- 5° Organigramme :
 - a. Suppression du poste de salarié intellectuel Si 16 créé pour le service informatique par le comité en date du 7 mai 2026 ;
 - b. Permutation de tous les postes de fonctionnaires communaux de la rubrique « administration générale » de la catégorie de traitement D, groupe de traitement D1, sous-groupe attributions particulières d'artisan en postes de fonctionnaires communaux de la rubrique « administration générale » de la catégorie de traitement C, groupe de traitement C1, sous-groupe technique.
- 6° Approbation d'une convention entre la DEA et Ardenne & Gaume.
- 7° Approbation d'une convention entre la DEA et l'AC de Clervaux.
- 8° Approbation d'un compromis de vente entre la DEA et la commune du Lac de la Haute-Sûre.
- 9° Projets :
 - a. 26410 « Aménagement de places de stationnement supplémentaires à Useldange » - vote du projet et du devis.
- 10° Fixation du local de réunion pour la prochaine réunion du comité de la DEA.

Annexes : Les pièces à l'appui du point 3 de l'ordre du jour.

Les informations concernant l'organigramme, les affaires du personnel, les actes notariés, ainsi que le compromis et les conventions vous parviendront par courrier électronique.